

La lenteur administrative freine les réformes

La Guérite ^{2.000 F}

Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité "La Guérite N°1037 du jeudi 19 Septembre 2024
Autorisation N°1048/MISP/DC/SG/DAI/SCC DU 06 Mai 2008 11ième année. Tél.: (00229) 97-26-26-71

Informez plus et autrement

Santé

Tout sur la
varicelle ^{P.4}

Progrès économiques du Bénin depuis 2016

P.3

Romuald Wadagni bientôt honoré à Kigali

- *Un leadership exemplaire et visionnaire reconnu sur le continent*
- *La candidature du ministre d'Etat proposée par Bertin Koovi*



Terrorisme et insécurité grandissante au Nigeria

P.5

Quel est le sort des trois Béninois kidnappés?

GUERITE
MONDE TV

BOHICON

GUÉRITE TV MONDE

Rouvre ses portes le 1^{er} Octobre prochain

📞 | 00229 91 19 1010



Retrouvez nos articles sur www.gueritetvmonde.bj

LA GUERITE

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité"

Informer plus et autrement

Directeur Général

Jean Eudes DAKIN

Tél/WhatsApp : 97819137

Directeur de Publication

Chamss-Deen BADAROU

Tél/WhatsApp : 00229 97262671

Rédaction

Latifath KOWENOU

Faosiya SEFOU

Anselme ORICHA

Amanda E. DACKY

Graphiste

S - Design

G **GUERITE** TV **MONDE** V

Tél/WhatsApp : 00229 91 19 10 10



ACTUALITE *Progrès économique du Bénin depuis 2016*

Romuald Wadagni distingué en octobre à Kigali

Chamss-Deen BADAROU

Le ministre d'Etat chargé de l'Economie, des Finances et de la Coopération, Romuald Wadagni, sera distingué en marge de l'African Business Forum prévu du 12 au 15 octobre 2024 à Kigali (Rwanda). Il recevra sa distinction lors d'un dîner de gala de remise d'Awards de reconnaissance organisé en marge du forum pour honorer les personnalités les plus influentes pour le développement de leurs pays. Il s'agit du Prix africain de développement (Padev) qui en est à sa 19^e édition. Ce prix est décerné à des personnes et des entités qui contribuent de manière significative au développement socio-économique de l'Afrique. Cette édition mettra donc exceptionnellement en lumière le prestigieux lauréat qu'est Romuald Wadagni pour avoir

mis en œuvre des stratégies innovantes de gestion des finances publiques, renforçant ainsi la stabilité économique du Bénin. En effet, au poste depuis l'avènement de la Rupture, Romuald Wadagni a amélioré le crédit rating, le climat des affaires au Bénin, attirant davantage d'investissements étrangers et stimulant la croissance économique. Il a également joué un rôle clé dans la résilience du secteur privé, en soutenant les entreprises locales face aux défis économiques, contribuant ainsi à ce qui est qualifié de miracle béninois. A travers ce prix, c'est son leadership exemplaire et visionnaire pour le développement socio-économique du Bénin qui est reconnu. A cette occasion, le jeune ministre pourra partager l'expérience du Bénin avec les participants. D'autant que sans pétrole,



or ou diamant, le Bénin a réalisé un bond qualitatif en seulement huit ans grâce à son expertise et au gouvernement béninois. Cette ingénierie économique et financière qui a hissé le Bénin parmi les trois pays ayant les meilleurs crédits rating en Afrique mérite d'être partagée. Surtout que cet événement réunira

des décideurs africains, des opérateurs économiques et des partenaires de près de 25 pays africains et de la diaspora. Le forum offre ainsi une occasion unique d'engager des discussions sur les opportunités économiques, les défis et les solutions durables pour le développement de l'Afrique. Des conférences

thématiques, des panels de discussion et des rencontres BtoB permettront d'échanger des idées novatrices et de stimuler les partenariats stratégiques en vue d'une prospérité économique continentale. Pour rappel, la candidature du ministre d'Etat à cette distinction a été proposée par le Docteur Bertin Koovi.

KIGALI le 03 SEPT 2024

PADEV
communication

A
Monsieur
Romuald WADAGNI
Ministre d'Etat chargé de
l'économie, des finances et de la
coopération
République du Bénin

OBJET : Invitation à l'Africa Business Forum
& Notification de Votre Distinction au Grand Prix Africain de Développement

Monsieur,

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à l'**African Business Forum**, qui se tiendra du **12 au 15 octobre 2024 à Kigali, au Rwanda**.

Cet événement réunira des décideurs africains, des opérateurs économiques et des partenaires de près de 25 pays africains et de la diaspora.

Le forum offre une occasion unique d'engager des discussions sur les opportunités économiques, les défis et les solutions durables pour le développement de l'Afrique. Des conférences thématiques, des panels de discussion et des rencontres BTOB permettront d'échanger des idées novatrices et de stimuler les partenariats stratégiques en vue d'une prospérité économique continentale.

En marge de ce sommet, un dîner de Gala de remise d'Awards de reconnaissance sera organisé pour honorer les personnalités les plus inspirantes pour le développement de leurs pays.

Le Prix Africain de Développement (PADEV), qui en est à sa 19^{ème} édition est décerné à des personnes et des entités qui contribuent de manière significative au développement socio-économique de l'Afrique.

Exceptionnellement, cette édition mettra en lumière le Prestigieux Lauréats que vous êtes, pour avoir mis en œuvre des stratégies innovantes de gestion des finances publiques, renforçant ainsi la stabilité économique du Bénin.

Vous avez amélioré le crédit rating, le climat des affaires, attirant davantage d'investissements étrangers et stimulant la croissance économique.

Vous avez également joué un rôle clé dans la résilience du secteur privé, en soutenant les entreprises locales face aux défis économiques, contribuant ainsi, à ce qui est qualifié de miracle béninois.

Nous reconnaissons l'importance de votre leadership exemplaire et visionnaire pour le développement socio-économique de votre pays.

Il est à noter que le Docteur Bertin Koovi a proposé votre candidature pour cette distinction, et après vérification, notre comité vous a jugé digne d'être notre Lauréat vedette. Nous serions reconnaissants si vous pouviez partager l'expérience du Bénin avec les participants. En effet, sans pétrole, or ou diamant, le Bénin a réalisé un bond qualitatif en seulement huit ans, grâce à vous et au gouvernement béninois.

Veillez nous confirmer votre acceptation de cette distinction et invitation à travers Docteur Bertin Koovi, qui a bien voulu soumettre votre candidature à distinction avant le 15 Septembre 2024.

Nous vous remercions d'avance d'accepter de partager votre ingénierie économique et financière qui a hissé le Bénin parmi les trois pays ayant les meilleurs credit rating en Afrique. Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre nos salutations distinguées.

Cordialement, Monsieur le Ministre Romuald WADAGNI !

Kouadio KOFFI
Le Président

RCCM : CI-ABI-03-2022-B13-09792 IDU : CI-2022-0036086L E-mail : koffikouadio465@gmail.com / padev@fondation225.org
Tel: +225 0788885166 +226 76354141 +971 5 68681575 +250 787 951 678 +223 83 48 48 54

Tout sur la varicelle

La varicelle est une infection virale très contagieuse, principalement connue pour toucher les enfants, mais les adultes peuvent également en être atteints. Causée par le virus varicelle-zona, elle se manifeste par l'apparition de boutons caractéristiques sur le corps. Bien que la plupart des cas soient bénins, certaines complications peuvent survenir, notamment chez les adultes et les personnes immunodéprimées.



à soulager les symptômes, car il n'existe pas de remède spécifique pour éliminer le virus. Les antihistaminiques peuvent être prescrits pour réduire les démangeaisons, et le paracétamol peut être utilisé pour faire baisser la fièvre. Il est déconseillé d'utiliser l'aspirine, car elle est associée à un risque de syndrome de Reye. Pour prévenir les cicatrices, il est recommandé d'éviter de gratter les boutons. Dans les cas graves, notamment chez les personnes à risque, des antiviraux peuvent être administrés.

Les symptômes de la varicelle

Les premiers symptômes de la varicelle incluent une légère fièvre, de la fatigue et des maux de tête. Peu

après, des boutons rouges apparaissent sur la peau, formant des vésicules remplies de liquide, qui finissent par éclater et former des croûtes. Les démangeaisons sont souvent

intenses et peuvent provoquer une gêne importante. La période d'incubation dure généralement entre 10 et 21 jours après l'exposition au virus.

Les causes

La varicelle est causée par le virus varicelle-zona (VZV), qui se transmet par contact direct avec les vésicules infectées ou par voie aérienne à travers la toux et les éternuements d'une personne infectée. Elle est très contagieuse, surtout dans les lieux où les enfants sont en contact étroit, comme les écoles. Une fois contractée, le virus reste dans l'organisme à l'état latent et peut se réactiver plus tard dans la vie sous la forme du zona.

Traitement de la varicelle

Le traitement de la varicelle vise principalement

Aliments à éviter pendant la varicelle

Durant la varicelle, certains aliments peuvent aggraver les symptômes, notamment les aliments épicés ou acides qui peuvent irriter les boutons présents dans la bouche. Il est donc conseillé d'éviter les agrumes, les plats trop assaisonnés et les aliments très salés. Préférer des repas doux et faciles à avaler, comme les compotes, les soupes ou les yaourts, pour ne pas aggraver l'inconfort. Une bonne hydratation est également cruciale pour accélérer la guérison.



GUERITE TV
MONDE

BOHICON
GUÉRITE TV MONDE
Rouvre ses portes le **1^{er} Octobre prochain**

☎ | 00229 91 19 1010



ACTUALITE *Présidence du Bénin*

Dissolution de trois structures de recherche par décret cosigné

Latifath KOWENOU

L'Agence béninoise de valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation technologique (ABeVRIT), le Centre béninois de la recherche scientifique et technique (CBRST) et le Fonds national de recherche scientifique et de l'innovation technologique (FNRSIT) ont été officiellement dissous. Cette décision a été prise à travers un décret signé par le président de la République du Bénin, Patrice Talon, et contresigné par le ministre d'État chargé des Finances et la ministre de l'Enseignement supérieur.

Créée en 2012, l'ABeVRIT avait pour mission de mettre en œuvre, en collaboration avec les structures et insti-



tutions publiques et privées concernées, la stratégie nationale de développement technologique et industriel, notamment par l'exploitation des résultats de la recherche. L'Agence devait également

promouvoir les savoirs et savoir-faire endogènes, les transferts de technologie, et l'innovation technologique.

Le FNRSIT, également créé en 2012, était un instrument

du Conseil National de la Recherche Scientifique et Technique (CNRST) chargé de mobiliser des ressources et de financer la recherche au Bénin. Doté de la personnalité morale et de l'autono-

mie financière, il était placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et visait à assurer le financement du système national de recherche scientifique et d'innovation technologique, afin de faire de la recherche un véritable levier de développement pour le Bénin.

Quant au CBRST, créé en 2013, il était chargé de concevoir, exécuter ou faire exécuter des programmes de recherche en conformité avec les domaines et axes définis dans le plan stratégique de développement de la recherche en Science, Technologie et Innovation (STI). Il contribuait également à la formation et à la promotion des chercheurs et des innovateurs.

ACTUALITE *Gestion des mairies au Bénin*

La lenteur administrative freine les réformes

La rédaction

Depuis l'accession de Patrice Talon à la présidence, plusieurs réformes ambitieuses ont été mises en place dans le secteur de la décentralisation au Bénin. Ces réformes visent à renforcer l'autonomie des collectivités locales, améliorer la gestion des ressources et promouvoir un développement local plus inclusif. Cependant, sur le terrain, une lenteur administrative continue de freiner

l'efficacité de ces réformes.

Les réformes mises en place

Les réformes entreprises par le gouvernement Talon incluent la redéfinition des compétences des collectivités locales, la décentralisation des budgets, et l'amélioration des mécanismes de gouvernance locale. Ces mesures sont conçues pour rapprocher les décisions des citoyens et accroître l'efficacité des administrations locales. En théorie, elles devraient

permettre une gestion plus souple et une réponse plus adaptée aux besoins des communautés locales.

La lenteur administrative persistante

Malgré ces réformes, les mairies à travers le Bénin continuent de faire face à une lenteur bureaucratique significative. Les employés des mairies sont souvent confrontés à des retards dans la gestion des ressources et des procédures admi-

nistratives. La dépendance aux directives nationales et les obstacles internes compliquent davantage la mise en œuvre efficace des réformes. Cette lenteur administrative limite la capacité des mairies à tirer pleinement parti des changements prévus par les réformes.

Responsabilité des acteurs locaux

Le gouvernement a déjà joué son rôle en introduisant les réformes nécessaires. Il

revient désormais aux responsables des mairies et aux agents de la collectivité locale de prendre leurs responsabilités au sérieux. Il est crucial que les acteurs locaux adoptent une approche proactive et mettent en œuvre les réformes de manière efficace pour surmonter les défis liés à la lenteur administrative. Le succès de la décentralisation dépendra de leur engagement et de leur capacité à gérer l'autonomie accrue de manière plus dynamique.

REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

N° 29/2024/PR/SGG/CM/OJ/ORD

COPIE

Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 18 septembre 2024, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République.

Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives

I-1. Transmission à l'Assemblée nationale, pour examen et vote, du projet de loi de finances pour la gestion 2025.

Ce projet de budget s'établit à 3.551,005 milliards de FCFA, en hausse de 11% par rapport à 2024. Dans le but de renforcer la résilience de notre économie, il consacre la poursuite et la consolidation des leviers de sa transformation structurelle et une meilleure redistribution des fruits de la croissance économique pour plus d'équité et de justice sociale.

Ainsi, courant 2025, les actions de diversification des secteurs productifs, de transformation et de création de valeur seront poursuivies et accentuées. En dépit du contexte d'incertitude croissante du fait des aléas climatiques, des chocs exogènes, il postule un taux de croissance de 6,8% en lien avec les performances attendues dans le secteur agricole et l'expansion du tissu industriel, le secteur portuaire et le tourisme.

En outre, les choix budgétaires opérés permettent d'assurer les engagements du Bénin pour l'atteinte des objectifs du développement durable à travers l'accélération des chantiers de projets et réformes engagés ainsi que la prise en compte des besoins exprimés par les populations lors des tournées de reddition de compte.

De même, la réduction des inégalités liées au genre, la préservation de la planète contre les effets du changement climatique, la promotion de l'emploi, la déconcentration et la décentralisation demeurent des priorités et des facteurs d'influence des propositions de dépenses et des mesures fiscales.

De façon spécifique, ce projet de budget prend notamment en compte :

- la préparation des élections générales de 2026 ;
- l'achèvement, la mise en service et le fonctionnement de plusieurs infrastructures socio-économiques (cité ministérielle, cités administratives départementales, services marchands, réceptifs hôteliers et touristiques, structures sanitaires de référence dont le Centre hospitalier international de Calavi, l'hôpital de zone de Savè-Ouèssè, l'hôpital de zone de Tchaourou) ;
- la montée en puissance des projets de filets sociaux avec le projet GBESSEKE, le microcrédit Alafia, le projet d'alimentation scolaire dont la couverture passera à 100% en zone rurale, l'expérimentation du projet de supplément de nutrition de 1000 jours ;
- la mise en service de plusieurs systèmes d'alimentation en eau potable multi-villages et leur raccordement aux ménages, l'extension du réseau de distribution de l'énergie électrique et l'acquisition des compteurs à moindre coût.

Globalement, il est à observer que les dépenses à sensibilité sociale cumulent à elles seules à 1101,71 milliards de FCFA en 2025, correspondant à 41,5% du budget général.

A toutes ces projections, s'ajoutera la densification du réseau routier par l'achèvement et la livraison de plusieurs infrastructures tant en milieu urbain qu'en zone rurale.

Enfin, il convient de préciser qu'aucun nouvel impôt n'a été créé dans le projet de loi de finances pour la gestion 2025. Cet effort traduit l'engagement du gouvernement d'assurer une bonne stabilité et une prévisibilité des normes fiscales pour les opérateurs et investisseurs privés. Dans le même ordre, aucune augmentation des taux des impositions existantes n'a été proposée au rang des nouvelles mesures fiscales et douanières dans le projet de loi.

I-2. Projet de décret portant exonération des droits et taxes de douane sur les intrants composant les kits de dialyse.

La prise en charge de la dialyse nécessite des ressources importantes impliquant l'intervention de l'Etat aussi bien que la participation des patients.

En vue d'étendre l'offre de soins aux dialysés et la rapprocher des populations à l'intérieur du pays, de nouvelles unités de dialyse ont été mises en place à Porto-Novo et à Abomey tandis que celles de Cotonou et de Parakou ont été renforcées par l'acquisition de 57 nouveaux générateurs de dialyse et d'équipements divers.

Par ailleurs, la Société béninoise d'Approvisionnement en Produits pharmaceutiques a développé un modèle d'acquisition des intrants qui permet de renforcer la disponibilité des kits et d'en réduire le coût.

Tenant compte des contraintes auxquelles font face les patients, le Conseil a décidé d'exonérer tous les intrants entrant dans la composition des kits, de droits et taxes de douanes, afin de réduire davantage le coût du kit et de faciliter le bénéfice du traitement aux patients.

Les ministres concernés prendront les dispositions appropriées pour l'application effective de cette décision.

Au titre d'autres mesures normatives, il a été adopté le décret fixant les modalités de désignation des membres des corps des métiers et secteurs au sein des conseils départementaux et du Conseil national du Conseil économique et social.

II- Communications.

II-1. Contractualisation dans le cadre de l'installation et l'appui au fonctionnement de six complexes de transformation dans les filières manioc, maïs et riz, de type coentreprise pour le compte du Projet d'Appui au Développement agricole et à l'Accès au Marché.

Ledit projet vise à améliorer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que les revenus des petits producteurs, en particulier les femmes et des jeunes. Dans sa mise en œuvre, il prône un changement de paradigme axé sur la création durable de valeur ajoutée par la promotion des partenariats économiques inclusifs reliant les petits producteurs et leurs organisations au secteur privé et au marché.

Ses interventions répondent aux besoins d'investissement de taille requis dans les filières agricoles conventionnelles (riz, maïs et manioc) porteuses de croissance.

Il promeut les partenariats productifs au sein des acteurs de chaînes de valeur ayant des relations d'affaires et des intérêts communs et qui sont susceptibles d'élaborer ensemble un plan d'affaires pour améliorer la transformation et la commercialisation des produits, l'objectif étant d'accroître les revenus.

C'est dans ce cadre qu'il accompagne ses bénéficiaires dans la mise en place et le renforcement des capacités de six unités agro-industrielles formalisées en coentreprises et dédiées à ces filières dans les communes de Toffo, Dassa-Zoumè, Kétou, Aplahoué, Bantè et Bopa.

Le Conseil s'est prononcé en faveur de la réalisation diligente de ces unités.

II-2. Autorisation de signature d'accords-cadres avec des experts et des universités pour le contrôle et l'évaluation des enseignants et chercheurs du Supérieur.

Dans le cadre de sa mission de promotion de la qualité de l'enseignement et des travaux de recherche, la Délégation au Contrôle et à l'Éthique dans l'Enseignement supérieur est autorisée à solliciter les services d'experts individuels et d'universités de grande réputation.

A cet effet, elle a lancé trois campagnes successives d'appel international à manifestation d'intérêt au terme desquelles elle a retenu, d'une part, 38 experts de notoriété internationale dans leurs spécialités et, d'autre part, deux universités canadiennes d'envergure avérée, susceptibles de mettre à sa disposition, chacune, des dizaines d'autres experts.

En outre, elle dispose d'une base de données sur tous les enseignants-chercheurs des universités publiques du Bénin ainsi que d'un accès autorisé à celle des alumni du Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES). Ces deux bases contiennent des centaines d'experts africains.

En vue de permettre à la Délégation d'accomplir sa mission avec efficacité, le Conseil a marqué son accord pour la signature d'accords-cadres avec les experts et universités retenus pour le contrôle et l'évaluation des enseignants et chercheurs du Supérieur.

III- Rencontres et manifestations internationales.

Il a été autorisé sous cette rubrique :

- la participation du Bénin aux sessions du Conseil d'administration de l'École supérieure multinationale des Télécommunications à Dakar, au Sénégal, du 24 au 26 septembre 2024 ; puis
- l'organisation au Bénin du 19^{ème} congrès international sur la drépanocytose à Cotonou, du 10 au 12 octobre 2024.

Fait à Cotonou, le 18 septembre 2024,
Le Secrétaire Général du Gouvernement,
Edouard OUIN-OURO.



CULTURE *Gaani 2024 à Nikki*

Une édition marquée par l'alliance de la tradition et de la modernité

Anselme Oricha

Du 13 au 15 septembre 2024, la ville historique de Nikki, située dans le nord-est du Bénin, a vibré au son des tambours sacrés et s'est parée des couleurs éclatantes de la Gaani. Ce festival ancestral, l'un des plus importants événements culturels du pays, met en valeur les traditions des royaumes Bariba. Cette année, la célébration a pris une nouvelle dimension avec l'organisation de deux concerts spectaculaires, sous l'initiative de l'Observatoire Dunia, avec le soutien actif du gouvernement béninois à travers l'Agence de Développement des Arts et de la Culture (ADAC).

Depuis 2014, l'Observatoire Dunia, sous la présidence d'Ilyass Sina Dounhouirou, joue un rôle central dans l'enrichissement des festivités de la Gaani. À travers des initiatives visant à promouvoir la culture locale et à diversifier les formes de divertissement proposées aux festivaliers, l'organisation s'est imposée comme un acteur incontournable de cet événement. « L'idée est née de notre ambition de créer des moments de loisirs sains pour les milliers de festivaliers qui affluent chaque année à Nikki », a expliqué M. Dounhouirou lors d'un entretien exclusif.

Cette vision s'est concrétisée lors de cette édition 2024 par deux concerts mémorables célébrant à la fois la culture traditionnelle et l'énergie de la musique urbaine bé-



ninoise. Le premier concert, organisé le 13 septembre, a été entièrement consacré aux danses et chants traditionnels des peuples du Barutem, offrant aux spectateurs une immersion unique dans le riche patrimoine culturel Baatonu, Boo et Peulh.

Le 14 septembre, la scène de Nikki a accueilli une pléiade d'artistes de renom de la scène musicale urbaine, avec pour tête d'affiche l'incontournable Kiri Kanta. Son énergie com-

municative a enflammé les festivaliers pendant près d'une heure, marquant les esprits par une performance à couper le souffle.

L'organisation de ces concerts n'aurait pu être aussi réussie sans l'implication déterminante du gouvernement béninois. Selon Ilyass Sina Dounhouirou, « le gouvernement, à travers l'ADAC, a mis en place les moyens techniques nécessaires pour garantir la réussite de ces spectacles ». Ce

soutien s'inscrit dans la volonté de l'exécutif de faire de la Gaani un événement non seulement d'importance nationale, mais aussi de résonance internationale.

Cette politique culturelle vise à positionner le Bénin comme une destination touristique majeure en Afrique de l'Ouest, en capitalisant sur des événements phares comme la Gaani. La présence de personnalités du Comité des Rites Vodun, dépêchées par le gouverne-

ment à travers le Professeur Dodji Amouzouvi, est un autre signe de cette volonté de valoriser non seulement le potentiel touristique, mais aussi culturel de la région.

La Gaani 2024 a su marquer les esprits en alliant tradition et modernité, renforçant ainsi le statut de Nikki comme un haut lieu de rassemblement festif et culturel. En réunissant les chants et danses ancestraux des peuples du Bénin avec les performances des artistes contemporains, cette édition restera gravée dans les mémoires. Elle a également consolidé la place de la Gaani dans l'agenda international des grands événements culturels, attirant chaque année un nombre croissant de visiteurs, tant locaux qu'étrangers.

L'édition 2024 de la Gaani aura ainsi démontré que le Bénin, à travers des initiatives concertées entre acteurs culturels et gouvernementaux, est capable de magnifier ses traditions tout en les projetant dans une dynamique de modernité, au service du rayonnement culturel du pays.



SPORT

Foot - D2 - Émirats Arabes Unis

Tamimou Ouorou brille lors de la première journée du championnat de 2^e division

Anselme ORICHA

Le jeune international béninois Tamimou Ouorou a marqué les esprits lors de la première journée du championnat de 2^e division aux Émirats Arabes Unis. Le dimanche 15 septembre, le défenseur central a été l'un des artisans de la victoire du Hatta Club face à Al Fujairah, avec une performance de haut niveau qui a permis à son équipe de s'imposer 1-0, tout en conservant un précieux clean sheet.

Ancien capitaine de la sélection nationale U20 du Bénin, Ouorou a démontré toute l'étendue de son talent en défense centrale. Solide dans les duels et rigoureux dans ses interventions, il a littéralement étouffé les tentatives des attaquants adverses. Son



calme et sa précision dans les relances ont également été déterminants, assurant une fluidité dans le jeu de son équipe. Cette performance aboutie témoigne de la confiance que lui accorde le staff technique,

qui a choisi de le maintenir dans l'effectif malgré d'autres offres intéressantes durant l'intersaison.

Ouorou n'en est pas à son premier coup d'éclat. Déjà lors des matchs amicaux de

pré-saison, le jeune défenseur avait impressionné par sa solidité et sa régularité, augurant de belles promesses pour la saison à venir. Toutefois, sa récente absence des listes du sélectionneur national,

Gernot Rohr, avait soulevé quelques interrogations. Avec cette prestation remarquable, Tamimou Ouorou se rappelle au bon souvenir du technicien franco-allemand, lui qui avait été l'une des révélations de la dernière Coupe d'Afrique des Nations U20 disputée en Égypte.

Formé à l'Aspac, Ouorou a depuis gravi les échelons, passant de la sélection U20 à l'équipe A, où il a fait ses débuts sous la direction de Gernot Rohr. Si cette première journée de championnat est un indicateur, nul doute que le jeune Béninois ne tardera pas à retrouver les couleurs nationales et à continuer de s'affirmer comme l'un des talents prometteurs du football béninois.

SOCIÉTÉ

Parakou

11 prostituées placées en détention

La rédaction

Onze prostituées ont été placées en détention pour atteinte à la pudeur, violences, voies de fait, et troubles à l'ordre public. Cinq hommes sont également en détention provisoire pour complicité. Ils ont été arrêtés le 8 septembre dans les rues de Parakou. Présentés au

procureur du tribunal de Parakou ce lundi 16 septembre 2024, le magistrat a ordonné leur placement sous mandat de dépôt. Selon Bip Radio, les travailleuses du sexe ont été interpellées après plusieurs plaintes. Les onze prostituées et les cinq complices présumés seront jugés le 24 septembre 2024 au tribunal de Parakou.



JUSTICE

Trafic de drogue au Bénin

Cinq présumés trafiquants arrêtés à Parakou

Faosiya SEFOU

Cinq présumés trafiquants de drogue, dont un militaire, un enseignant, un charlatan, un commerçant et un démarcheur, ont été interpellés par la police républicaine dans le quartier SWINROU à Parakou, situé dans le Nord du Bénin, plus précisément dans le 3e arrondissement de la ville.

de Bip Radio, ils ont été appréhendés en pleine transaction. L'opération, menée par le commissariat central de Parakou, a permis de saisir des stupéfiants en possession des individus. Ces derniers sont actuellement placés en garde à vue.

Une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur les faits, selon la même source.



Selon les informations

SECURITE

Terrorisme et insécurité grandissante au Nigeria

Quel est le sort des trois Béninois kidnappés?

Amanda E. DACKY

Trois Béninois ont été enlevés par des individus présumés terroristes au Nigeria, alors qu'ils revenaient au Bénin via la frontière de Malanville. Leur enlèvement a eu lieu dans la zone frontalière nigérienne, précisément à Katsina. Les ravisseurs, ayant pris contact avec un proche des victimes à Niamey, ont exigé une rançon de 1 500 000 francs CFA pour libérer les otages.

Actuellement, ces trois citoyens béninois sont toujours retenus par leurs ravisseurs. Les familles, informées des exigences des



kidnappeurs, vivent dans détresse. Les victimes, originaires du département du Plateau au Bénin, travaillaient comme ou-

vriers à Niamey, au Niger, avant leur enlèvement.

Cet incident met une nouvelle fois en lumière l'insécurité grandissante dans le nord du Nigeria, qui affecte non seulement ce pays, mais aussi ses voisins, dont le Bénin. La disparition de ces ressortissants béninois illustre les risques croissants auxquels sont exposées les populations locales. Il est crucial que des mesures appropriées soient prises par les autorités pour non seulement sauver les otages, mais aussi envoyer un signal fort aux groupes armés non identifiés qui opèrent dans ces zones instables.

ACTUALITÉ *Rentrée scolaire 2024-2025*

Les écoles béninoises rouvrent leurs portes avec de grands défis

Latifath KOWENOU

Après plus de deux mois de vacances, les écoles béninoises ont officiellement rouvert leurs portes ce lundi 16 septembre 2024, sur toute l'étendue du territoire national, marquant ainsi le début de l'année scolaire 2024-2025. À Porto-Novo, élèves, enseignants et écoliers ont repris le chemin de l'école avec de grands défis à relever.

Au complexe scolaire d'Akonaboé, les consignes des au-

torités sont respectées. Après les phases d'inscriptions et de réinscriptions, les enseignants ont pris place dans les salles de classe pour entamer les premières leçons. Solange Adjagba, directrice du complexe scolaire d'Akonaboé B, a confirmé que la rentrée scolaire s'est bien déroulée dans son établissement. « Les élèves rentreront à la maison ce soir avec des notes dans leur cahier », a-t-elle rassuré.

Du côté du groupe A, les inscriptions et réinscriptions étaient en cours avant



de reprendre les cours. Que ce soit dans les écoles primaires ou secondaires, le constat est le même : une mobilisation générale pour la rentrée scolaire.

Au niveau secondaire, Gaston Sourou Oussou, directeur des études, a confirmé que les activités ont débuté à 7h dans son établissement.

Un appel est lancé aux parents qui tardent encore à envoyer leurs enfants à l'école. Ces neuf mois de cours seront déterminants pour atteindre d'excellents résultats.

SOCIÉTÉ *Inondation en Afrique de l'Ouest*

Deux villes du Bénin en alerte rouge

Latifath KOWENOU

Le Bénin est touché par la montée des eaux dans la sous-région ouest-africaine. Au nord du pays, les villes de Malanville et Karimama sont placées en alerte rouge. Ces localités, situées au nord-est du pays et bordant le fleuve Niger à la frontière avec le Niger, font face à une situation critique. Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Alassane Seidou, a émis cette alerte par un communiqué officiel daté du 12 septembre 2024. Ce communiqué précise que « les fortes précipitations enregistrées récemment dans la sous-région et au Bénin entraînent la montée progressive des eaux dans



les bassins des fleuves Niger, Ouémé et Mono, provoquant des inondations dans certaines communes ».

Pour éviter des situations dramatiques, les populations des zones à risque sont invitées à adopter les

comportements suivants :
 que vers les sites d'accueil ;
 Respecter les mesures prises par les autorités politico-administratives compétentes, notamment celles relatives aux évacuations des personnes et des biens vers des familles d'accueil plutôt
 Suivre régulièrement les émissions radiophoniques locales et appliquer les consignes données par les autorités compétentes ;
 Éviter la traversée des cours

d'eau et les transports fluviaux nocturnes avec des barques surchargées, en violation de la réglementation sur le transport fluvial ;

S'abstenir de se baigner dans les cours d'eau ou d'y faire ses besoins ;

Éviter d'utiliser des eaux contaminées comme eau de boisson ; ne pas vivre dans des maisons en ruine ou dans des habitations susceptibles de s'effondrer sous l'effet des eaux, ni dans des maisons dont les fils électriques sont immergés ;

Appeler, en cas de besoin, le numéro vert 166 pour recevoir de l'aide ou dénoncer les comportements à risque.

POLITIQUE *Politique Étrangère*

La destitution du président français Emmanuel Macron jugée recevable par le Parlement

Anselme ORICHA

En France, la perte de la majorité au Parlement européen crée de sérieux problèmes pour le président Emmanuel Macron. En effet, le bureau de l'Assemblée nationale a jugé recevable la procédure de sa destitution, marquant ainsi une première victoire pour le parti La France Insoumise (LFI) face à Macron.



Ce mardi 17 septembre 2024, les députés de l'opposition,

notamment ceux du parti LFI dirigé par Jean-Luc Mélenchon, avaient menacé de

sanctionner le président de la République si Lucie Castets n'était pas nommée dans le nouveau gouvernement. Selon un média français, la validation de la procédure a été rendue possible par un vote au sein du bureau de l'Assemblée. Onze membres ont voté en faveur de la motion, tandis que dix ont voté pour son rejet.

Après ce vote, la procédure

sera désormais examinée par la commission des lois avant d'être débattue en séance plénière. Cependant, pour que la motion soit adoptée, elle devra obtenir l'approbation des deux tiers des députés, soit 385 voix.

En attendant ces étapes, la présidente du groupe parlementaire à l'origine de la procédure s'est réjouie de ce premier pas.

POLITIQUE *Méga-raffinerie Dangote*

Premières livraisons de carburant produites au Nigeria

Anselme ORICHA

Environ 500 camions-citernes ont été dépêchés dimanche par la compagnie pétrolière nationale NNPC (Nigerian National Petroleum Company) à la méga-raffinerie Dangote, située à plus de 70 kilomètres à l'est de Lagos, capitale économique du Nigeria. Ces camions ont transporté 25 millions de litres d'essence (Premium Motor Spirit, PMS) ce dimanche 15 septembre 2024, marquant les premières livraisons de carburant produit localement au Nigeria.

Wale Edun, ministre des Finances nigérian, présent sur les lieux, a salué cet «événement historique», qu'il considère comme une étape clé dans «la reprise de la marche du Nigeria vers l'industrialisation». «Aujourd'hui, nous avons franchi une

étape importante vers l'autosuffisance énergétique au Nigeria», a-t-il affirmé.

Lors de son discours ce même jour, Anthony Chiejina, Directeur de l'image de marque et de la communication du groupe Dangote, a annoncé que «l'essence Dangote devrait être disponible à la pompe à compter du 1er octobre». Le prix à la pompe sera déterminé par le sous-comité technique mis en place par le président Bola Ahmed Tinubu.

Selon les prévisions du cabinet de conseil Energy Aspects, la raffinerie Dangote devrait produire environ 90 000 barils d'essence par jour au quatrième trimestre 2024, avant d'atteindre près de 250 000 barils au second semestre 2025. À plein régime, elle aura la capacité de produire environ 330 000 barils par jour.

Les experts soulignent que la couleur de l'essence fournit des informations sur sa composition. Par exemple, une essence rouge indique une faible teneur en octane, tandis qu'une couleur verte signale une forte teneur en octane. Une essence jaune signifie qu'elle est sans plomb. L'essence Premium Motor Spirit (PMS) produite par Dangote est transparente, ce qui suggère l'utilisation d'éthanol, un carburant enrichi. L'éthanol présente plusieurs avantages : il améliore l'efficacité et la puissance des moteurs, réduit les émissions de carbone, et diminue la pollution de l'air en limitant les émissions de dioxyde de carbone.

En somme, le carburant «blanc» de Dangote représente une option très écologique et pourrait être exporté vers les marchés européens et américains.



SHANGAÏ

LABO PHOTO NUMÉRIQUE

 **97 22 44 85**

INFOLINE: +229 64 31 12 03 = 43 42 20 10



- ✓ **PHOTO D'IDENTITE**
- ✓ **PASSEPORT**
- ✓ **BIJOUX**
- ✓ **DV LOTERIE VISA**
- ✓ **VISA CANADIEN**

- ✓ **VISA AMERICAIN**
- ✓ **VISA SHEINGEN**
- ✓ **VISA FRANÇAIS**
- ✓ **PHOTO COMPLETE**
- ✓ **AGRANDISSEMENT PHOTO**

DIRECTION: FACE PROJET SONGHAÏ QUANDO PORTO-NOVO

ANNEXE: 300M À GAUCHE APRÈS PHARMACIE GBÔDJÊ À CÔTÉ DE MICROFINANCE LE DEFI